



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 mars 2021

DATE DE CONVOCATION
12 mars 2021

L'an deux mil vingt, le **dix-huit mars** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Etaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Monsieur Gilles BRACHOTTE (pouvoir de M. Jean-Marie FERREUX), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN (pouvoir de M. Daniel CHETTA), Mme. Zineb HEMAIRIA, Madame Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir de Mme Denise ALLEMAND), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. Jean-Luc MAHIEU (supplié par M. Bernard SOUBEYRAND), M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir de Mme Maïté COUBAT).

Etaient excusés : M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Patrice EXPINOSA), M. Guy MORELLE (supplié par Alain LEFEVRE), Mme Denise ALLEMAND (pouvoir à Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. François BIGEARD (supplié par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Daniel CHETTA (pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN), M. Dominique CHOPPIN, Mme Maïté COUBAT (pouvoir à M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Françoise DUPAS (supplée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Mme Marie-Paule FONTAINE (supplée par Mme Evelyne MONNOT), Mme Maryline GRANDIOSKY, M. André LONGCHAMP (supplié de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Martial PARIZOT (supplié par Mme Bernadette BERGER), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (supplié par Mme Stéphanie PEPIN).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

18/03/2021/21

NOMBRE DES MEMBRES	
EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	26
VOTANTS :	31

Objet : Révision de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement pour le programme de la « Zone d'Activités Économiques Les Cent Journaux »

VU les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement,

VU l'article L263-8 du Code des Juridictions Financières portant sur les modalités de liquidation et de mandattement avant le vote du budget,

VU le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement,

VU l'instruction comptable M14,

CONSIDÉRANT le coût estimé de l'opération de la « ZAE Les Cent Journaux » à hauteur de 6 700 000,00 €,

CONSIDÉRANT que cette opération devrait être réalisée sur quatre exercices budgétaires de 2021 à 2024,

CONSIDÉRANT que la gestion financière de cette opération en procédure AP/CP offre une meilleure lisibilité en ne faisant pas supporter sur un seul exercice l'intégralité de la dépense pluriannuelle mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice,

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le



- **VALIDE** la révision de l'Autorisation de Programme (AP) et les « ZAE Les Cent Journaux » :

DÉSIGNATION	ZAE LES CENT JOURNAUX
Autorisation de Programme (AP)	6 700 000 €
Crédit de Paiement 2021 (CP 2021)	2 500 000 €
Crédit de Paiement 2022 (CP 2022)	2 000 000 €
Crédit de Paiement 2023 (CP 2023)	1 200 000 €
Crédit de Paiement 2024 (CP 2024)	1 000 000 €

- **VALIDE** les Crédits de Paiement pour l'exercice budgétaire 2021 sur le Budget Annexe « ZAE Les Cent Journaux », comme mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** l'inscription des dépenses au Budget Primitif 2021 du Budget Annexe « ZAE Les Cent Journaux »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 22 mars 2021

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER